

## La classe relais pour qui ?

Un "décrocheur" est un jeune qui quitte le secondaire sans obtenir de diplôme (baccalauréat, BEP/CAP).

Un élève en voie de décrochage peut être reconnu par les indicateurs suivants : absentéisme, désocialisation, échec scolaire, présence de troubles de l'apprentissage, désengagement de la scolarisation, démotivation quant au projet d'orientation et/ou présence de problèmes de comportement.

### La classe relais accueille des élèves...

- du second degré encore sous obligation scolaire.
- qui ont déjà bénéficié de toutes les possibilités de prise en charge prévues au sein du collège.

Le dispositif ne se substitue pas à l'enseignement adapté ou spécialisé, ni aux mesures prévues pour l'accueil des élèves non francophones nouvellement arrivés en France.

## Calendrier des sessions

Quatre sessions d'environ 7 semaines chacune.

Session	Début de session
1	04/10/2021
2	06/12/2021
3	21/02/2022
4	25/04/2022

## La classe relais pourquoi ?

- Aider l'élève à se réinvestir dans les apprentissages.
- Le réinsérer dans un parcours de formation générale, professionnelle ou technique
- Favoriser l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences.

FORMATION	Horaires
Français	4h
Mathématiques	2h
Histoire-Géo	2h
Anglais	2h
EPS	3h
EMC/éducation à l'information	1h
Activités de socialisation	1h
Atelier communication	2h
Parcours avenir	2h30
Méthodologie	1h
TICE	0h30
Entretien individuel/Bilan	1h
Musique	0h30
Sécurité routière	0h30
Projet /Arts plastiques	1h
<b>Total maximum</b>	<b>24h</b>

## La classe relais comment ?

Par une prise en charge en petits effectifs pour une session de 7 semaines.

Par la mise en œuvre d'un projet pédagogique et éducatif

- Pédagogie différenciée au sein du groupe
- Mise en place de projets pédagogiques motivants. Avec alternance entre des activités d'enseignement et des activités éducatives de groupe nécessaires à la resocialisation.
- Parcours individualisés qui peuvent proposer une découverte du monde du travail
- Emploi du temps évolutif, adapté cas par cas
- Suivi individualisé et projet de l'élève construit en collaboration avec les familles, l'établissement d'origine et les partenaires.

### Projets 2021-2022

- Lecture « De la plume à l'oreille » rencontre avec les auteurs le 5 mai 2022
- La « culture dans tous ses médias » vidéo, cinéma, théâtre, musique...
- Je prépare mon orientation
- Je me prépare à être un adulte autonome et un citoyen
- Emission radiophonique « MosaïqueFM »

## Procédure

- **Repérage de l'élève** en difficulté et transmission d'un dossier au dispositif relais par l'équipe pédagogique du collège ou par les travailleurs sociaux qui le suivent.
- **Accord de l'élève et consentement** des parents ou du représentant légal
- **Entretien dans la classe relais** avec l'élève et sa famille ou son représentant légal
- **Analyse du dossier** par la commission de bassin avec présence obligatoire d'un représentant du collège d'origine.
- **Admission en dispositif relais ou proposition d'affectation dans une autre structure.**
- **Fréquentation de la classe relais** pour 7 semaines
- **Réintégration** dans le système scolaire courant ou orientation avec accompagnement et suivi.
- **L'inspecteur d'académie** prend la décision en dernier ressort pour l'admission comme pour la sortie.

## Informations pratiques



**Adresse :** 369 rue Aristide BRIAND  
Résidence Le Paradis D  
83600 FREJUS

**Téléphone :** 04. 94. 51. 62. 09

**Mail :** [dispositifrelais.bassin-frejus@ac-nice.fr](mailto:dispositifrelais.bassin-frejus@ac-nice.fr)

**Site internet :** <http://www.dispositif-relais.fr/>

Classe relais  
Fréjus - St Raphaël  
2021-2022



Les collégiens qui semblent se diriger vers une sortie du système scolaire sans qualification, peuvent être accueillis temporairement en classe relais. Ils seront aidés à reprendre pied et à se relancer pour rejoindre le système scolaire ordinaire.